



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUILLET 2022

(Compte-rendu validé au CA du 25 octobre 2022)

Titulaires présents : Benjamin PICHAT, Mahfoud YAMOUNI, Christophe SAVARIAUX, Christian GARNIER, Henri RODENAS, David BARRAL, Marie-Claire SAINT LAGER, Aldjia BOULGHOBRA, Béatrice GENNARO, Claudine KAHANE, Christine MORENAS, Coriandre VILAIN

Suppléants présents : /

Titulaires excusés : Joëlle PARRAU, Khadija RASSOULI, Isabelle DOS SANTOS, Oarda CESARANO, Henri NAVAL ROMERO

Suppléants excusés : Catherine HÄNNI, Françoise REVILLON, Marguerita MELIS, Anik PONSONNET

Titulaires absents : Comlan FANTOGNON, Lucile FEUGEAS, Souad HOUAMA

Suppléants absents : Jocelyn ETIENNE, Jean-Marc TONNERRE, Philippe FERRARI, Françoise JOSEPH, Gwenaël DELAVAL

→ soit 12 votants (12 titulaires et 0 suppléant)

Présidente de Séance : Béatrice GENNARO

Invités présents : Valérie CRITICOS (comptable CAESUG)

Invités excusés : Jean-Claude ROUX (Grenoble-INP)
Cédric BUENERD (UGA)

Pour le compte rendu : Nadège MASNADA

O R D R E D U J O U R

1. Approbation du compte-rendu du CA du 23 mars 2022
2. Compte-rendu d'activité du Bureau depuis la dernière réunion du CA
3. Budget 2023
4. Points divers

La présidente de séance constate que le quorum est atteint et la séance du Conseil commence à 14h15.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 23 mars 2022

⇒ Compte-rendu validé, à envoyer au CA et à déposer sur le site internet

2. Compte-rendu d'activité du Bureau depuis la dernière réunion du CA

Les points suivants ont été abordés dans les Bureaux précédents :

- Tarifs des activités et tarifs des prestations des intervenants : réflexion menée pour aller vers plus d'homogénéité + arrêt de la formule de paiement de l'intervenant en fonction du nombre d'inscrits (on ne garde que la formule « tarif horaire ») + tarification plancher et plafond pour les intervenants.

Pour les tarifs d'activités : il n'y aura pas de tarifs en fonction de la « mode » de l'activité. Est-ce que l'agent doit faire son choix d'activité en fonction de son tarif ou en fonction de son intérêt ?

Attention, il y a un problème à venir sur l'embauche des intervenants pour nos activités de proximité : l'application de la convention collective ALISFA change la donne en matière de réalisation de contrats de travail, pour l'embauche des intervenants sportifs.

Information du service juridique de notre commissaire aux comptes : « *Votre secteur d'activité ne permet pas le travail saisonnier. Par contre, votre convention collective prévoit le recours au CDI intermittent, ce qui signifie qu'on prévoit des périodes travaillées et non travaillées pour les emplois suivants : animateurs, assistants d'animation, intervenant technique. Ces contrats prévoient une durée annuelle avec un lissage mensuel de la rémunération (avec accord du salarié), ou un paiement au réel. Effectivement, le CDD sur la période scolaire ou période de vacances n'entre pas dans la définition de l'accroissement temporaire d'activité qui doit être une activité « anormale », type installation d'un nouveau logiciel, campagne de publicité, etc.* »

Huit intervenants sont concernés, ils vont être contactés individuellement, nous espérons qu'ils pourront facturer leurs interventions l'an prochain.

- Tickets cinéma : distribution de tickets gratuits lors de permanences fixes et de permanences décentralisées (La Tronche, Viallet, IUT2). Restent moins de 2.000 tickets sur le stock de 6.300. Un budget a été voté pour la vente de tickets cinéma, il manque toujours une équipe de 4 ou 5 bénévoles pour gérer cette billetterie.
- Activités de printemps : les activités plein air ont très bien fonctionné (à relancer à l'automne), le potager fonctionne également très bien et pourrait fonctionner à l'année.
- Elections : organisées par voie électronique du 6 au 13 octobre 2022. La remontée de professions de foi et listes de candidatures devra se faire à mi-septembre. Récupération des listings de mails des électeurs des tutelles est en cours.
- Offre vacances : travail à venir pour résoudre quelques problématiques avec les hôtels à Paris (contrat et disponibilités...). Les membres du Bureau ont décidé qu'on pouvait proposer une offre week-ends dans la région et ont demandé au personnel permanent du CAESUG de faire une prospection.

Nous avons été contactés par un ancien élu au CA du CAESUG : il demande si on peut afficher son gîte proposé en Auvergne dans notre offre de vacances. Accord de principe du CA (vérification des conditions tarifaires au préalable).

- Logo : Le Bureau avait acté le souhait de créer un nouveau logo pour le CAESUG. Une des membres du Bureau a fait une proposition, et suite à la demande de la présidente, le service com. de l'UGA a fait une autre proposition. Le Bureau n'ayant validé aucune de ces propositions, il est décidé de mettre en place un groupe de travail pour définir un cahier des charges précis pour permettre au service comm. de travailler efficacement : Claudine, Béatrice, Benjamin et David (animateur du groupe) constitueront ce groupe. L'objectif reste quand même que cela ne coûte pas trop cher et qu'un logo puisse sortir rapidement.
- Charte des bénévoles : la charte des bénévoles a été envoyée, nous attendons les retours des exemplaires signés.
- Bilan AG : une trop faible participation, même parmi les élus.

3. Budget 2023

Le Bureau a travaillé sur le budget 2023, avec la collaboration de la comptable et de la coordinatrice. Il propose une version quasi identique au budget 2022. Quelques lignes ont été modifiées :

- Art moderne et contemporain : baisse de l'enveloppe car départ à la retraite de notre principale prestataire
- Médiathèques : les sommes sont proposées à l'identique mais pourraient servir plus pour des actions de développement qu'à de seuls achats de livres, cd, dvd. Un projet de réflexion sur cette activité sera mené sur la prochaine mandature.
- Théâtre amateur : l'activité n'a pas pu être lancée en 2021-2022 faute de participants, l'intervenante ne sera pas disponible en 2022-2023, il n'y a que 2 « anciens » participants qui ont fait connaître leur volonté de continuer => la ligne est maintenue, on lance un appel à intérêt dans la prochaine newsletter
- Cinéma : la ligne de 20.000€ est renouvelée (avec une reprise de provisions sur les excédents des années précédentes) pour le lancement de la billetterie cinéma
- Danse bollywood, marche active et marche nordique : les enveloppes ont été réévaluées à la baisse au regard de la réalité observée
- Squash : l'enveloppe est également à la baisse car nous n'avons plus qu'une salle partenaire
- Activités de plein air – ligne renommée « nouvelles activités saisonnières » : une enveloppe est ouverte afin de proposer des activités au trimestre ou au semestre (avec une reprise de provisions sur les excédents des années précédentes)

Des réponses sont apportées à des interrogations des élus du CA :

- Aikido : l'enveloppe a augmenté l'an dernier car le cours est à présent plus long
- Location tentes : un nouveau bénévole a repris la gestion, bilan à prévoir en fin d'année civile
- Equitation : il ne reste plus que la somme attribuée aux adultes dans cette ligne (l'équitation enfance ayant été basculée vers la ligne « enfance »)
- Des groupes de niveaux sont-ils possibles dans les groupes pour les activités de proximité ? La réflexion est portée en fonction des activités, sachant que nous sommes plutôt dans une démarche de découverte.
- Disponibilités de locaux : difficile de trouver des locaux avant fin 2023 auprès de l'UGA (beaucoup de travaux en cours, les locaux sont actuellement utilisés comme lieux de stockage)

- Ordinateur bibliothèque polygone : un ordinateur fixe du secrétariat a été donné à la bibliothèque du polygone en mars dernier
- Poterie : les jauges ont baissé avec les contraintes sanitaires, ce qui entraîne un besoin de subvention alors que l'activité était excédentaire les années précédentes
- Ski : des demandes complémentaires ont été faites par les bénévoles (vestes pour les moniteurs, plus de sorties...). Une rencontre est programmée avec la présidente, les responsables de l'activité et les personnels permanentes gérant l'activité afin de mieux comprendre les demandes. Celles-ci seront réexaminées ultérieurement en Bureau, et avant le lancement de la saison.
- Les retraités ne sont toujours pris en compte dans le per capita des établissements

Le CA est amené à se positionner sur ce budget 2023, avec un déficit prévisionnel de 11.434€

⇒ **Le Budget 2023 est voté à l'unanimité (12 voix POUR)**

4. Points divers

- Toujours la sensation d'un **manque de communication** : certains ne nous connaissent pas encore et s'étonnent (par exemple) de trouver une bibliothèque sur leur lieu de travail... Pour info, le CAESUG a participé activement aux journées des entrants CNRS et des nouveaux doctorants CNRS
- **Médiathèques** : les bénévoles de ces lieux se posent la question du devenir de leurs activités car la fréquentation est fortement en baisse.
Pourquoi ? gratuité des médiathèques municipales, plateforme de streaming, désintérêt de certains supports physiques pour aller vers du numérique...
Il reste néanmoins évident pour tous que les lieux occupés par les médiathèques doivent être gardés. Il faut que ce soit des lieux à forte valeur ajoutée, des lieux de rencontres, de convivialité... L'intérêt serait aussi que ça soit ouvert tous les midi-deux, mais il faut des bénévoles.
Idées : profiter de la venue de certaines « personnalités » qui viennent sur les médiathèques publiques pour proposer également des rencontres, faire des projections sur les thématiques scientifiques (via CNRS), cibler des offres à thématiques (comme la BD)...
- **Ciné plein air** : en partenariat avec les CE tissent la toile, proposition d'un ciné en plein air le vendredi 23 septembre sur le campus.
= > Accord de l'université arrivé 1h après la tenue du CA

En l'absence d'autres points divers, la présidente lève la séance à 16h40.

F I N D E C A
